

A. & G. SRL

Acte de constitution société

L'an 1989, le 4 juillet, en notre étude, devant nous, Maître ENRICO MAMBRETTI,
Notaire sis à TORINO - Italie

ONT COMPARU

- M. GAMBINO ROBERTO, né à TORINO, le 16 avril 1959, demeurant à TORINO, Via VEROLENGO n° 141;
- M. ASSI NABIL, né à LIBAN, le 18 janvier 1962, demeurant à TORINO, Via FRATELLI BANDIERA n° 4/BIS;
- M. TRESSO PIERFRANCO, né à MONDOVI', le 24 juillet 1956, demeurant à TORINO, Via BOSTON n° 38;
-

Lesquels ont requis le Notaire soussigné d'acter authentiquement que :

I. CONSTITUTION

Ils déclarent constituer une société sous la forme de srl sous la dénomination A. & G. SRL dont le siège social sera établi à TORINO (TO), VIA MONTEVECCHIO n° 3.

II. STATUTS

Article 1^{er} : Dénomination

La société porte la dénomination suivante : A. & G. SRL

Tous les actes, factures, annonces, et publications et autres pièces émanant de la société doivent mentionner sa dénomination ainsi que l'adresse de son siège.

Article 2 : Adresse du siège

L'adresse du siège de la société est à TORINO (TO), VIA MONTEVECCHIO n° 3.

Article 3 : Durée

La société est constituée pour une durée de à dater de ce jour et prendra fin le 31 décembre 2000.

Article 4 : Objet – Activités

La société a pour objet toutes sortes d'activités annexes à la de travaux de rénovation de bâtiment, gros œuvre et second œuvre et notamment, les installations électriques, plomberie, chauffage, peinture, carrelage, plomberie. Ainsi que le conseil, l'assistance technique et la fourniture d'équipement et de service en matière d'organisation, d'agencement et de gestion de magasin, et de toutes activités d'édition et de publicité, la fabrication, la représentation et la commercialisation de tous produits de la construction.

Elle peut accomplir tous les actes se rapportant indirectement ou directement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet.

Article 5 : Capital social

Le capital social est de 2.000.000,00 LIRE

Les parts sociales et les pourcentages du capital social sont les suivantes :

- M. GAMBINO ROBERTO: 980.000,00 LIRE
- M. TRESSO PIERFRANCO: 40.000,00 LIRE

Article 6 : Administration de la société

Tous les associés détiennent l'administration de la société et pourront accomplir toute le opération administrative ordinaire.

Article 7 : Exercice comptable – Comptes annuels

L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier de chaque année civile et se termine le 31 décembre. Le premier exercice comptable commence à dater de ce jour et prendra fin le 31 décembre 1989.